

Procès-verbal relatif à

L'Assemblée Générale du 6 octobre 2023 19 h, Poligny

Objet de l'AGE:

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Renouvellement des membres du bureau et intégration d'un nouveau membre

Présents : BAGNASCHINO Rolland, BLACHE Claudie, BRIAND Gaëlle, CIAMOUS Nicole, CIAMOUS Patrick, MEIZENQ Christine, THIEBAULT Rita. PARRA André absent excusé. Environ 50 membres de l'association étaient présents.

Rapport moral par le Président

Bonjour et merci à tous pour votre participation à cette AG.

La mise en place du Site et des Groupes a permis une simplification des commandes et des distributions.

Le planning annuel « d'aide aux distributions » mis en place lors de la réunion des référents évite l'appel à bénévoles, ce qui n'était pas toujours simple (Il fallait faire plusieurs rappels). Les référents fourniront les noms des personnes qui aideront aux distributions.

Nous avons une pensée particulière pour nos partenaires producteurs en ces temps de changements climatiques...

Nous avons fait le choix en 2017 d'une consommation en circuit court : nous privilégions le rapport direct avec les producteurs.

Nous avons démarré avec les Galline Felici de Sicile, ensuite nous avons étendu notre partenariat à d'autres producteurs. Nous avons le souci de leur assurer un revenu juste.

L'an dernier pour soutenir les Galline Felici, nous avons abandonné notre bonus sur le volume des commandes que nous avions depuis plusieurs années (voir rapport financier), durant l'année les

Association **ChampValgo** – 3 rue de Canard - 05500 LAYE <u>champvalgo05@gmail.com</u> <u>https://champvalgo.fr</u>



Galline Felici ont eu de gros problèmes : inondations, incendies, sècheresse. Ils demandent aux diverses associations si nous pouvions leur faire une avance de trésorerie récupérable en Janvier. Nous avons décidé de leur allouer 5000 €.

Adopté à l'unanimité par l'assemblée générale : 0 abstention, 0 contre

Rapport d'activité : par la vice-présidente

Organisation de l'association:

Pour cette nouvelle saison 2023/2024 : **361 foyers sont inscrits, répartis dans 38 groupes** ce qui est une légère hausse par rapport à l'année précédente, répartis dans le « bas » Champsaur (Corps à Saint-Julien).

La haute vallée est gérée par l'association **Porte-graine qui comptait 200 foyers** l'année dernière depuis 2 ans.

Nous sommes 8 bénévoles pour à gérer l'association.

But de l'association : mettre en relation les producteurs et les consommateurs :

Nous avons **rencontré les producteurs**, avons pu les questionner sur **leurs pratiques de production**: nos **choix se portent consciemment sur les produits non calibrés** (ou à des calibres non mis en valeur par la grande distribution, mais pour privilégier la **qualité et la maturité des produits à un prix correct pour tous**.

Pour les productions locales: on ne gère pas ces commandes, on fait juste suivre l'information.

Les commandes :

En 2022/2023:

Les Galine felici = agrumes : 2400 caisses = 24.5 tonnes

Avocats: 850 caisses = 3.7 tonnes

Cette année les producteurs d'oranges ont subi **beaucoup de catastrophes climatiques et humaines**, ce qui entraine une hausse des produits mais raisonnable en comparaison de l'inflation :



- + 1.35€ par caisse de 12kg pour les oranges (soit 11 centimes du kilo en +)
- +1.45€ pour les 10kg de mandarines
- + 1.79€ pour les 6 kg de citrons

Cette année la gestion des commandes est répartie en « responsables produits », permet une meilleure répartition des tâches quand plusieurs commandes ont lieu en même temps.

Merci de bien vérifier vos commandes et de respecter les dates limites.

Les produits sont choisis par l'ensemble du conseil.

Les livraisons:

Pour les agrumes, elles auront lieu encore sur le parking de Laye village et chez des particuliers bénévoles à Saint-Bonnet : merci chaleureusement ! on n'a pas réussi à obtenir de lieu abrité par la commune de Saint Bonnet ...

La mise en place des **groupes a diminué le nombre de véhicules et le nbre de chèques** : c'est plus facile à gérer.

Le **tableau d'aide aux distributions** qui va vous être présenté (déjà envoyé par mail) permet aux groupes de **savoir à l'avance quand ils vont devoir aider.** Cela a permis une bonne fluidité l'an passé et belle efficacité des équipes! merci à tous!

1 distribution d'agrumes = 15 à 20 palettes distribuées en 2 h!

Calendrier des produits:

Vous pouvez consulter le site **champvalgo.fr** pour connaître le planning des produits proposés par l'association.

Financement de l'association:

Cotisation annuelle de 8€ inchangée. Elle sert à « rémunérer en produits les personnes qui hébergent les livraisons essentiellement.

Pas de bénéfices sur la vente des produits.

Adopté à l'unanimité par l'assemblée générale : 0 abstention, 0 contre

Association **ChampValgo** – 3 rue de Canard - 05500 LAYE champvalgo05@gmail.com

https://champvalgo.fr



Rapport financier : trésorier et trésorière adjointe

 $\frac{01/01/2021 - 31/08/2022}{01/09/2022 - 31/08/2023}$

Afin de simplifier la gestion de l'association, et d'éviter d'avoir des soldes extravagants en début d'exercice du fait des décalages entre les encaissements des chèques des adhérents et des règlements des factures de nos producteurs, les dates de l'exercice comptable ont été modifiées. Les exercices vont maintenant du 01 septembre au 31 août de l'année suivante se calant ainsi sur la période d'activité de l'association.

Depuis la dernière assemblée, nous avons eu un exercice de 20 mois du 01/01/2021 au 31/08/2022, et un exercice de 12 mois du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Le résultat net au 31/08/2022 était fortement négatif : cela vient du fait qu'au début de l'exercice (01/01/2021) les chèques des adhérents pour les livraisons d'agrumes et d'autres produits étaient déjà encaissés sur l'exercice précédent, alors que les producteurs n'ont été payés qu'en début d'exercice.

L'état de nos comptes au 31 août 2022 fait apparaître un solde positif en Banque de 8374,52 €.

Le résultat net de l'exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023 est de -209,46€.

L'état de nos comptes au 31 août 2023 fait apparaître un solde positif en Banque de 8165,06 €.

Cette somme va pouvoir nous permettre par exemple de faire une avance sur commande au Galline Felici qui sera déduite de leur facturation de janvier 2024 :

« Si vous en avez la possibilité, nous vous proposons donc de nous soutenir selon la formule de « l'avance sur commande » qui consiste à avancer au Consortium une somme du montant de votre choix qui vous sera restituée à partir de vos commandes de décembre, autrement dit à partir des factures de janvier 2024. » (cf.lettre d'information du Galline Felici)
Ceci afin de les soutenir dans les grandes difficultés qu'ils rencontrent face aux évènements climatiques. Les incendies de cet été ont touché gravement plusieurs fermes du Consortium, et l'entrepôt du Galline avait été détruit par un incendie en novembre 2022.

Nos achats à nos différents producteurs s'élèvent : 01/01/2021 – 31/08/2022 = 236 911,41€
Dont 94 798,74€ du 01/01/21 au 31/08/21
Et 142 112,47€ du 01/09/2021 au 31/08/2022
01/09/2022 – 31/08/2023 = 140 741,22€

Adopté à l'unanimité par l'assemblée générale : 0 abstention, 0 contre

Association **ChampValgo** – 3 rue de Canard - 05500 LAYE <u>champvalgo05@gmail.com</u> <u>https://champvalgo.fr</u>



Renouvellement des membres sortants du Conseil de ChampValgo:

- BAGNASCHINO Rolland Président
- BLACHE Claudie Secrétaire (démissionnaire)
- BRIAND Gaëlle Vice-Présidente et Secrétaire
- CIAMOUS Nicole Membre
- CIAMOUS Patrick Trésorier
- MEIZENQ Christine Trésorière
- PARRA André Président d'Honneur
- THIEBEAUX Rita Membre

Renforcement du Conseil de CV par l'intégration d'un nouveau membre - MORAND Chantal (vote)

Adopté à l'unanimité par l'assemblée générale : 0 abstention, 0 contre

Merci de votre présence à tous. Fin de réunion 19h35.

Partage d'un apéritif commandé au traiteur de l'Aiguille, Laye station.

Fait à Pisançon le 7octobre 2023. Gaëlle BRIAND